



SARRAZIN+PLOURDE
solutions taillées sur mesure

Me Eric McDevitt David
Téléphone : 514 360-0186
Courriel : edavid@sarrazinplourde.com

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE (SDE)

Montréal, le 25 mai 2022

Maître Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'Énergie
Place Victoria
800 rue du Square-Victoria, 2e étage, Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : R-4156-2021, Phase 2
Taux de rendement Énergir/Gazifère/Intragaz
N/D: 0368-0003

Chère consœur,

La présente fait suite à votre lettre du 10 mai 2022 et vise à vous fournir les informations requises concernant la planification de l'audience.

Tel que réitéré dans notre lettre du 20 mai dernier, Option consommateurs (OC) collabore avec les autres intervenants dans ce dossier. Ainsi, nous avons eu le bénéfice de prendre connaissance de la lettre de ce jour de notre collègue Me Paule Hamelin avant son dépôt. De façon générale, nous entérinons les propos tenus par Me Hamelin dans ladite lettre. Plus particulièrement, nous nous interrogeons aussi sur la capacité des présidents d'entreprise à répondre à toutes les questions de fait qui pourraient survenir pendant l'audience. À titre de comparaison, Hydro-Québec avait fait entendre 5 témoins de faits dans le dossier R-3842-2013 qui portait sur le taux de rendement et le mécanisme de traitement des écarts de rendement (voir la pièce B-00079). Cela dit, nous vous fournissons certaines informations spécifiques à OC.

Contre-interrogatoires par OC

OC prévoit le temps suivant pour le contre-interrogatoire des témoins des demandresses :

Panel des présidents: 15-20 minutes. Si d'autres témoins de faits sont présents, il faudrait ajouter 15-20 minutes.

Les experts : le temps est inclus dans l'estimation de Me Hamelin.

OC ne prévoit pas contre-interroger les témoins des autres intervenants, mais se réserve le droit de le faire dépendamment de la preuve qui sera administrée pendant l'audience.

Preuve d'OC

La preuve d'OC sera présentée par l'analyste externe retenu par OC pour cette cause, M. Pascal Cormier. La durée estimée de sa présentation est 20-30 minutes. Son témoignage portera sur le mémoire déposé sous la cote C-OC-16.

Huis clos

OC ne prévoit pas recourir au huis clos ni à des questions par écrit.

Argumentation

OC prévoit avoir besoin de 45 minutes pour son argumentation.

Moyens préliminaires

OC ne prévoit pas de moyens préliminaires à ce stade-ci.

Petite salle virtuelle

OC n'aura pas besoin d'une telle salle.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos cordiales salutations.

SARRAZIN PLOURDE s.a.

(S) Eric McDevitt David

Eric McDevitt David,
Avocat / Associé
EMD/jsb